

Février 2014



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

Conférence régionale pour l'Europe

VINGT-NEUVIÈME SESSION

Bucarest (Roumanie), 2 - 4 avril 2014

Rapport succinct de la réunion conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière (soixante et onzième session) et de la Commission européenne des forêts (trente-septième session)

1. À l'invitation du Gouvernement finlandais, la réunion conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique pour l'Europe (CEE) (soixante et onzième session) et de la Commission européenne des forêts de la FAO (trente-septième session), intitulée «Metsä 2013», s'est tenue à Rovaniemi (Finlande), du 9 au 13 décembre 2013, dans le cadre de la deuxième Semaine européenne des forêts. Plus de 450 participants de la région de la CEE étaient présents. Des délégations de 40 pays membres du Comité et de la Commission, ainsi que des représentants de l'Union européenne, ont pris part à cette session.

2. Une séance spécialement consacrée aux échanges autour d'une économie verte s'est articulée autour de trois tables rondes portant sur les thèmes suivants:

- 1) La première table ronde a été l'occasion d'un débat sur la situation du marché. Elle a permis de faire le point sur l'évolution du marché des produits forestiers dans les trois sous-régions de la Commission économique: l'Europe (avec un coup de projecteur sur la Turquie), la Fédération de Russie et l'Amérique du Nord. Les débats ont été étayés par les données et les informations recueillies par la CEE et la FAO et éclairés par les publications pertinentes de ces deux organismes, en particulier la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2012-2013, les tableaux prévisionnels relatifs au bois établis par le Comité des forêts et de l'industrie forestière et les rapports des pays sur la situation du marché. Cette vue d'ensemble des marchés, ainsi que l'examen des principaux faits nouveaux et facteurs de changement intéressant le secteur forestier dans la région de la CEE, ont été pris en compte dans la déclaration finale sur les marchés.
- 2) La deuxième table ronde, qui portait sur la participation du secteur privé, a été consacrée à l'écoute des parties prenantes privées de la région, de leurs préoccupations et de leurs propositions à l'intention des décideurs. Ces derniers ont été invités à soutenir la mise en place d'un cadre réglementaire simplifié et offrant une plus grande prévisibilité, qui tienne compte de l'empreinte carbone plus faible des produits forestiers comparée à celle des matériaux de substitution. Les participants ont indiqué la compétitivité des produits et la communication du message de leur neutralité climatique comme étant les deux principaux défis à relever pour le secteur forestier, alors que l'éducation, la formation et la mobilité des jeunes ont été considérées comme des possibilités à saisir pour améliorer l'efficacité du secteur.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj493f

- 3) La troisième table ronde s'est intéressée au calcul de la contribution du secteur forestier à une économie verte et à la communication de ce message. Les participants se sont penchés sur les défis et les priorités attachés à la mise en place d'un système global permettant de mesurer les progrès accomplis par le secteur forestier vers une économie verte, sous ses divers aspects. Ils ont insisté sur la nécessité d'agir rapidement afin que le secteur puisse apporter une contribution utile à cet effort d'évaluation et n'en soit pas exclu. S'agissant du suivi de la gestion durable des forêts, les résultats obtenus par le secteur forestier dans ce domaine ont été considérés comme un bon point de départ. Il a également été indiqué qu'il convenait de mettre au point des indicateurs spécifiques et distincts pour la foresterie et pour l'industrie forestière. Les délégués ont conclu que, pour être efficace, le système d'évaluation du secteur forestier devait être à la fois compatible avec celui des autres secteurs et aisément compréhensible pour les tiers.
3. Les délégués ont été informés de la mise en œuvre des décisions prises par la Commission à sa trente-sixième session. Ils ont aussi pu prendre connaissance des récentes activités intéressant les forêts menées par le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale, y compris par le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale. Compte tenu du rôle croissant que jouent les conférences régionales de la FAO dans la prise des décisions relatives au budget et au programme, les délégués ont été invités à prendre une part active aux activités de coordination mises en œuvre en vue de la prochaine Conférence régionale de la FAO pour l'Europe qui se tiendra pendant la première semaine d'avril 2014. Ils ont également été informés de la façon dont les nouveaux objectifs stratégiques de la FAO orienteront les activités dans la région.
4. Les activités menées sous les auspices du forum Silva Mediterranea ont été présentées aux délégués, qui ont également reçu des informations concernant la troisième Semaine forestière méditerranéenne, le premier Rapport sur l'état des forêts méditerranéennes et le Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes définissant, à l'intention des décideurs, les orientations stratégiques et les résultats escomptés.
5. La Commission a été informée de l'examen du mandat et du mode de fonctionnement de son Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne. Elle a approuvé le nouveau mandat du Groupe et proposé un plan de travail.
6. Un aperçu de la mise en œuvre du nouveau Cadre stratégique de la FAO a été donné au Comité et à la Commission. Les délégués ont constaté avec satisfaction que les forêts étaient mieux représentées dans le nouveau Cadre stratégique. L'exigence de continuer de veiller à ce que celles-ci demeurent une priorité a néanmoins été soulignée. Ils ont aussi insisté sur la nécessité de renforcer les activités relatives aux forêts boréales et ont suggéré de tabler davantage sur une approche à l'échelle du paysage.
7. La Commission et le Comité ont été informés des résultats de la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts et de leur incidence pour la région de la CEE. Les délégués ont souligné l'importance de la contribution régionale à fournir à la onzième session du Forum compte tenu des informations disponibles en 2014. Ils ont invité la Commission économique pour l'Europe et la FAO à poursuivre l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et à leur gestion durable, ainsi que l'étude des défis auxquels doivent faire face les forêts et le secteur forestier dans la région de la CEE.
8. Les délégués ont été sensibilisés à l'importance stratégique d'une prise en compte adéquate des forêts dans les objectifs de développement durable. L'élaboration possible d'un objectif de développement durable pour les forêts, y compris la définition des cibles et des indicateurs correspondants, a été envisagée.
9. Le Comité et la Commission ont demandé que la CEE et la FAO organisent un atelier d'experts à Genève, en janvier 2014, afin de procéder à un échange de vues et de mettre en avant de nouvelles idées pour favoriser l'intégration stratégique des forêts dans les objectifs de développement durable, et ils ont invité les deux organismes à faire rapport à ce sujet lors de la réunion du Groupe de travail à composition non limité qui se tiendra, à New York, en février 2014.
10. Les délégués ont été informés des récents faits nouveaux dans le contexte international, à savoir:

- 1) La stratégie intitulée «Une nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts et le secteur forestier», adoptée par la Commission européenne, en septembre 2013.
 - 2) La mise en œuvre du plan de travail de la Conférence ministérielle FOREST EUROPE adopté en mars 2012 et la prochaine réunion d'experts qui se tiendra au début de février 2014.
 - 3) Les activités menées par la FAO en vue des négociations sur un accord juridiquement contraignant sur les forêts d'Europe. D'importants progrès ont été accomplis, mais le Comité intergouvernemental de négociation pour un accord juridiquement contraignant sur les forêts d'Europe n'ayant pu parvenir à un accord sur le projet de texte intégral de négociation, il a été décidé de transmettre le texte à la Conférence ministérielle extraordinaire, afin que celle-ci l'examine et prenne les dispositions appropriées.
11. Dans le cadre d'un processus participatif ouvert aux pays membres et aux parties prenantes, la CEE et la FAO ont élaboré un projet de plan d'action relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte, dont le texte a été présenté aux délégués, pour examen.
12. Soulignant l'étendue de la contribution fournie par l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration du plan d'action, ainsi que l'importance de ce document pour faciliter la transition vers une économie verte, la Commission et le Comité se sont prononcés en faveur de l'adoption du plan d'action, qu'ils sont convenus d'appeler le «Plan d'action de Rovaniemi pour le secteur forestier dans le contexte d'une économie verte».
13. Les participants à la réunion se sont penchés sur le projet de programme de travail intégré (2014-2017) et l'ont adopté, conjointement avec le mandat du Groupe de travail mixte sur l'économie, les statistiques et la gestion des forêts et celui des équipes de spécialistes, y compris les directives connexes. Le secrétariat commun CEE/FAO a été chargé d'élaborer un document sur les modalités de travail du Comité et de la Commission dans le cadre de leurs activités conjointes.
14. Les activités menées à l'échelle mondiale par la FAO et intéressant la gestion durable des forêts ont été présentées aux délégués, ainsi que les outils pertinents mis au point par l'Organisation, à savoir:
- 1) Mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.
 - 2) Élaboration d'une boîte à outils de gestion durable des forêts, y compris les supports didactiques, les directives volontaires et les plateformes de communication.
 - 3) Élaboration de directives volontaires sur le suivi des ressources forestières nationales.
 - 4) Élaboration d'un instrument d'orientation pour la gestion des risques liés aux incendies de forêt au niveau du paysage.
15. La Commission s'est félicitée des précieux outils mis au point par la FAO et en a encouragé la traduction dans d'autres langues afin que les pays puissent en faire l'usage qui convient. Les délégués ont expressément souligné l'importance d'un renforcement des activités liées à la mise en œuvre des Directives volontaires et à l'élaboration de la boîte à outils. À cet égard, ils ont invité à fournir de nouvelles contributions écrites qui permettront de compléter ces outils.
16. La Commission a été informée de l'élaboration du rapport sur l'État des ressources génétiques forestières dans le monde. Elle s'est déclarée satisfaite des efforts mis en œuvre par la FAO à cet effet, ainsi que de la collaboration établie avec la Convention sur la diversité biologique, et a encouragé la poursuite de ces travaux.

17. La Commission a été informée des résultats de la Conférence internationale sur les forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, organisée par la FAO en mai 2013. Elle a pris note des principaux messages et recommandations issus de la Conférence, ainsi que de l'engagement pris par la FAO d'assurer le traitement transversal de la question des forêts et de la sécurité alimentaire dans son nouveau cadre stratégique, constatant les possibilités exceptionnelles qu'offraient les conditions socioéconomiques dans la région.

18. Les délégués ont été brièvement informés des activités préparatoires menées en vue du quatorzième Congrès forestier mondial, qui se tiendra à Durban, du 7 au 11 septembre 2015. La Commission a invité les Membres à apporter leur soutien au prochain Congrès et a encouragé la participation la plus large possible de tous les secteurs concernés au sein de la région. Elle s'est félicitée de l'intention du pays d'accueil d'inscrire à l'ordre du jour l'approfondissement d'un thème à caractère social, centré sur la problématique hommes-femmes. Un certain nombre de sujets susceptibles d'être abordés dans le cadre des séances techniques du Congrès ont également été proposés: forêts et changement climatique; forêts et communautés; approches intégrées à l'échelle du paysage; économie verte; questions relatives aux forêts urbaines; et forêts au service d'une bioéconomie.

19. La Commission a formulé un certain nombre de recommandations à l'intention de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe et de la vingt-deuxième session du Comité des forêts, dont on trouvera une synthèse à l'annexe I.

20. La Commission a élu M. Rob Busink (Pays-Bas) Président, et M. Andrey Filipchuk (Fédération de Russie), Mme Christine Farcy (Belgique) et M. Kenan Kilic (Turquie) vice-présidents, pour un mandat qui s'achèvera à la fin de la trente-huitième session.

21. À l'invitation du Gouvernement suisse, la trente-huitième session de la Commission européenne des forêts se tiendra en 2015, conjointement avec la soixante-douzième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière.

Annexe I

**Recommandations de la Commission européenne des forêts à l'intention de la
Conférence régionale pour l'Europe**

<i>Questions prioritaires devant être examinées par la Conférence régionale</i>	<i>Résultats attendus de l'examen (informations/décisions)</i>	<i>Activités complémentaires éventuelles de la FAO</i>
Plan d'action pour le secteur forestier dans le contexte d'une économie verte	Informations et éventuelles indications	Appui à la mise en œuvre
Promotion d'une gestion durable des forêts et des arbres dans le cadre d'une approche intégrée à l'échelle du paysage au sein de la région	Indications à l'intention de la FAO pour la définition des activités à mener dans la région	Appui à la mise en œuvre et renforcement de la dimension intersectorielle
Bioénergie	Informations et éventuelles indications	La Conférence régionale est invitée à se pencher sur cette question dans une optique intersectorielle

**Recommandations de la Commission européenne des forêts à l'intention du Comité des
forêts**

<i>Questions prioritaires devant être examinées par le Comité des forêts</i>	<i>Résultats attendus de l'examen (informations/décisions)</i>	<i>Activités complémentaires éventuelles du Comité des forêts et de la FAO</i>
Forêts boréales	Décision/recommandation concernant les priorités d'action pour l'avenir, conformément au cadre stratégique de la FAO	Analyses et perspectives pour la région boréale, vue d'ensemble des politiques applicables, principales questions, enseignements tirés de l'expérience, établissement de liens entre la recherche et les politiques, présentation d'approches écorégionales face aux principaux défis liés aux forêts
Égalité des sexes dans le secteur forestier	Informations et autres indications	Examen des aspects relatifs à l'égalité des sexes dans le cadre des activités forestières à la lumière du nouveau cadre stratégique de la FAO
Rôle de la FAO au sein du Partenariat de collaboration sur les forêts	Informations et éventuelles contributions au Forum des Nations Unies sur les forêts	La voie à suivre, y compris une éventuelle contribution au processus d'examen

Le secteur forestier dans le contexte d'une économie verte: du concept à la pratique	Informations et autres indications	Poursuite et approfondissement de l'examen engagé dans le cadre de la vingt et unième session du Comité des forêts
Forêts et objectifs de développement durable	Informations/décisions	Recommandations à l'intention des Membres et de la FAO concernant les nouvelles étapes
Gouvernance des forêts, en particulier les régimes forestiers et les droits d'accès	Informations et autres indications	Recommandations à l'intention des Membres pour ce qui est des Directives volontaires, et de la FAO quant aux priorités de programme correspondantes